

ÉTUDE DE DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une demande de permis de démolition portant sur la démolition d'un bâtiment situé sur les lots 1759-5, 1759-6, 1759-7, 1759-8, 1759-9 et 1759-10 ptie de la province de Québec a été déposée à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises. Le bâtiment actuel porte le numéro civique **644, rue St-Philippe**.

Conformément à la section IV du Règlement régissant la démolition d'immeuble (RCA07 22014) un programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé a été déposé à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

Conformément à l'article 12 dudit règlement, toute personne qui désire s'objecter à l'octroi du permis demandé doit faire connaître par écrit son opposition motivée à madame Caroline Fisette, secrétaire d'arrondissement, au 815, rue Bel-Air, Montréal, H4C 2K4, au plus tard, dans les dix jours de la publication du présent avis.

Soyez de plus avisé que le Comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le 9 octobre 2007, à 18 h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air.

DONNÉ à Montréal, ce 7 octobre 2007.

Caroline Fisette, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Informations : 514 872-3431